



**Syndicat National de la DGFIP-FORCE OUVRIERE**

**Section de l'Aveyron**

**[fo.ddfip12@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip12@dgfip.finances.gouv.fr)**

Rodez, le 9 septembre 2011

## **COMPTE RENDU D'ACTIVITE CTPL du 6 septembre 2011**

Ce CTPL abordait les points suivants :

### **Rapport d'activité 2010.**

Pour **FO DGFIP** les rapports se suivent et se ressemblent : avec moins de moyens on en apparence de meilleurs résultats, même si la direction a reconnu que les suppressions d'emploi faisait souffrir le réseau ! Tous les ans un rapport d'activité flatteur qui fait fi des souffrances et difficultés des personnels et qui fait l'éloge de la réalisation des objectifs ! On est bien là à la limite des vertus prétendues du dialogue social !

### **Compte rendu de la campagne IR.**

Pour **FO DGFIP** la progression du nombre de télédéclarations ne doit pas être un argument justifiant à l'avenir de nouvelles suppressions d'emplois auprès des services des SIP en charge des saisies des déclarations, services déjà maintes fois affectés par des réductions d'effectifs.

### **Présentation de CHORUS DSO.**

Pour **FO DGFIP** tout ce qui touche Chorus est source d'inquiétude quant on sait le « passif » de cet outil et les lourdeurs qu'il occasionne ! La direction a indiqué la nouvelle procédure des dépenses sans ordonnancement préalable qui allait être appliquée aux remboursements de crédits TVA. Sans être devin il est évident qu'il en résultera un surplus de tâches des SIE (émission des listes de crédit de TVA et gestion des oppositions), un énième appauvrissement des tâches du service « dépense » de la DDFIP) et un allongement des délais des crédits TVA dont bénéficient les collectivités locales et qui dorénavant leur sera versé non plus par 0402 mais par virement Chorus sur le compte BDF du poste comptable.

### **Restructuration du réseau comptable.**

Pour **FO DGFIP** ce sujet était le plus important de ce CTPL. Et pourtant dans l'ordre du jour initial communiqué par la direction, la question de la trésorerie du Centre Hospitalier de Rodez n'était pas à l'ordre du jour ! Il n'y a été porté qu'à la demande des organisations syndicales ! La direction nous à pourtant affirmé que cette non inscription ne relevait pas d'une quelconque stratégie !!!

En 1<sup>er</sup> lieu le CTP a été conduit à voter sur la fusion juridique des trésoreries de Laguiole et d'Estaing avec celle d'Espalion-Bozouls au 1<sup>er</sup> janvier 2012. **FO DGFIP** connaît parfaitement les difficultés structurelles de fonctionnement de ce poste éclaté sur 3 sites depuis 2001. Il sait que ces difficultés

tiennent à des décisions directionnelles passées (création de la RP d'Espalion par fusion de 3 postes, suppression de la trésorerie de Bozouls fusionné avec Espalion par la suite) et à des suppressions d'emploi actées sans état d'âme (la dernière en date au 1<sup>er</sup> septembre de cette année). Mais **FO DGFIP** sait aussi que les arguments avancés par la direction pour procéder maintenant à la suppression des trésoreries de Laguiole et d'Estaing sont fallacieux : le rapprochement des trois trésoreries consoliderait la RP actuelle (c'est faux !), il s'inscrirait dans le cadre d'un même bassin de vie (c'est très discutable) et serait « appréhendé » des élus (cela reste à démontrer) ! Quant aux économies de tâches induites par la fusion des postes (un seul arrêté comptable, un seul avis 0402 à traiter, etc) elles ont déjà été anticipées par la direction qui a supprimé un emploi au 1<sup>er</sup> septembre ! Quant au transfert des tâches d'impôt au SIP SIE elle se fera sans moyens supplémentaires au profit de cette structure ! La direction garde sa ligne de conduite : elle avance qu'avec les moyens dont elle dispose, elle ne peut pas tenir les implantations actuelles et qu'elle est obligée de réduire sa présence en milieu rural. Certes. Mais elle continue également à prétendre qu'en se regroupant les personnels sont à même de rendre un meilleur service public ! Elle répète sans cesse l'ineptie suivante : moins nombreux mais regroupés ont est meilleur ! Pour ces raisons **FO DGFIP** a voté contre cette fusion juridique.

En 2<sup>nd</sup> lieu le CTP a été conduit à interroger la direction sur le devenir de la trésorerie du Centre Hospitalier de Rodez. La DGFIP a en effet refusé la demande émanant de la DDFIP 12 de fusionner juridiquement au 1<sup>er</sup> janvier 2012 cette trésorerie avec la TP de Rodez. Mais cette demande de fusion sera renouvelée en 2012 pour effet au 1<sup>er</sup> janvier 2013 car la direction en a fait sa priorité absolue ! L'idée n'est pas enterrée, bien au contraire. Le déménagement de la trésorerie du Centre Hospitalier se fera toute de même en 2012 (plus forcément au 1<sup>er</sup> janvier, mais quand ?) Pourquoi ? Officiellement pour utiliser au mieux la superficie des locaux de Saint Cyrice (35 m2 par agent disponible à ce jour contre une cible de 12 m2) et pour faire des économies budgétaires (25.000€ de loyer et charges pour la trésorerie du CH plus d'éventuelles pénalités pour mauvaise utilisation de la superficie de Saint Cyrice). La direction est restée totalement imperméable à tous les arguments avancés qui prouvent que ce projet est au plan professionnel une ineptie (éloignement avec l'ordonnateur et ses services de paye, du bureau des entrées, ses services sociaux, etc, acheminement de dizaines de milliers de titres et mandats, éclatement pour l'usager de l'établissement sur deux sites, l'un de facturation, l'autre de paiement). Mieux elle a affirmé qu'à ce jour aucun argument ne lui faisait penser qu'elle avait tort de vouloir mener à bien ce projet ! Les personnels de la trésorerie du Centre Hospitalier de Rodez avaient par l'intermédiaire d'une pétition diligentée par **FO DGFIP** déjà fait savoir leur opposition au projet. Ceux de la TP de Rodez semblent à leur tour y être hostile. Tous ont compris que cette fusion ne serait que génératrice de suppressions d'emplois (pour la plupart d'ailleurs déjà acté en CTPD). L'emploi une fois de plus sacrifié sur l'autel des économies budgétaires et de la rationalisation des coûts. Nous avons demandé à la direction pourquoi vouloir supprimer la trésorerie du Centre Hospitalier de Rodez alors que c'est un poste qui fonctionne, qui obtient des résultats et qui n'est en rien un problème sur le département ? Pour économiser 25.000€ sur un budget annuel de 1.9 millions ? Nous n'y croyons pas ! Mais nous n'avons pas eu de réponse ! **FO DGFIP** fera tout ce qui est son pouvoir pour faire que ce projet sans aucun sens n'aboutisse pas !

Les représentants du Personnel **FO DGFIP**  
Damien ICHARD, Frédéric AZAM